



SYNDICAT MIXTE NORD DAUPHINÉ

**NOTRE SERVICE
POUR VOS** DAUPHINOIS
c'est tout naturel!

N° 19.24 Approbation du Compte de Gestion 2018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le conseil syndical dûment convoqué le 24 mai 2019, s'est réuni en session ordinaire à Bonnefamille, le 05 juin de l'an deux mille dix-neuf, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre JOURDAIN.

Nombre de membres en exercice : 105 titulaires / 54 Présents / 55 Votants :

PRESENTS OU REPRESENTES :

- ❶ - Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (20)
- ❸ - Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (7)
- ❸ - Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné (10)
- ❹ - Communauté de Communes Les Vals du Dauphiné (4)
- ❸ - Communauté de Communes Les Balcons du Dauphiné (13)

1 pouvoir déposé

Après signature de la feuille de présence, vérification du quorum.

M. Jean-Marie BOSCH est nommé secrétaire de séance.

Il est exposé :

Vu les orientations proposées en fonctionnement et en investissement,
Vu l'adoption des contributions au 31 janvier 2018,
Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment son article 54

Vu l'arrêté du 27 décembre 2005 modifié relatif à l'instruction budgétaire et comptable M. 14;

A la suite de l'approbation du compte administratif 2018, il est examiné le compte de gestion présenté par le comptable, Monsieur le Trésorier de la Verpillière, au titre de 2018.

Les documents joints font apparaître le résultat de clôture

L'exercice 2018 se solde donc par :

☐ un excédent de fonctionnement de :	2 143 211,67 €
☐ un excédent d'investissement de :	2 061 872.02 €
☐ des restes à réaliser d'investissement de :	
✓ en recettes :	0.00 €
✓ en dépenses :	1 035 983.71 €

Je propose donc au Comité Syndical :

- de donner acte de la présentation du compte de gestion au titre de l'exercice 2018, tels que présentés ci-avant,
- de constater la conformité des comptes de gestion pour l'exercice 2018 et du compte administratif pour l'exercice 2018,
- d'approuver le compte de gestion présenté

La présente délibération a été adoptée à

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures,
pour copie conforme

Il certifie la formule exécutoire et les formalités de publicités effectuées

HEYRIEUX, le 05 juin 2019

Jean-Pierre JOURDAIN,
Président

